




Ces produits sont dangereux. Regardez l'étiquette !

Il existe aujourd'hui deux types d'étiquettes de danger avec une signalisation différente.

avec ses symboles ou pictogrammes

	Ce produit, suivant les cas, ronge la peau, les muqueuses ou les yeux ou attaque les métaux.		Ce produit, suivant les cas, ronge la peau, les muqueuses ou les yeux ou attaque les métaux.
	Ce produit peut provoquer un incendie.		Ce produit peut provoquer un incendie.
	Ce produit irrite la peau, les yeux ou les muqueuses. Parfois, il peut aussi être à l'origine d'allergies cutanées.		Ce produit irrite la peau, les muqueuses ou les yeux. Parfois, il peut aussi agir comme un poison, être à l'origine d'allergies cutanées ou provoquer somnolence ou vertiges.
	Ce produit peut agir comme un poison. Parfois, il peut aussi être à l'origine d'allergies respiratoires.		Ce produit peut provoquer des effets graves pour les organes, il peut être cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction ou il peut provoquer des allergies respiratoires.

avec ses phrases de risque ou mentions de dangers

<ul style="list-style-type: none"> • Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. (R42/43) • L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. (R67) 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut provoquer une allergie cutanée. (H317) • Nocif par inhalation. (H332)
---	---

et ses conseils de prudence

<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas fumer pendant l'utilisation. (S21) • Porter des gants appropriés. (S37) 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. (P261) • Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. (P280)
---	--

Pour obtenir des renseignements sur la prévention (dangers des produits, ventilation, équipements de protection individuelle...), vous pouvez contacter les services Prévention des Carsat, de la Cramif, des CGSS, de l'OPPBTP et votre service de santé au travail.

Signalez immédiatement au médecin du travail si :

- vous présentez des difficultés respiratoires (toux, essoufflement) ;
- vous présentez des atteintes de la peau (brûlure, eczéma, irritation...) ;
- vous présentez des signes d'irritation au niveau des yeux (œil rouge, qui pique, qui pleure...) ;
- vous ressentez des nausées ou des maux de tête.

INRS, avec le concours de SNFORES, UNRST, ACMS, APMT-BTP-RP, OPPBTP, Cramif, Carsat Auvergne



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris
Tél. 01 40 44 30 00 • www.inrs.fr • e-mail : info@inrs.fr

Édition INRS ED 920

2^e édition (2013) • réimpression mars 2014 • 2 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2093-5

Produits chimiques lors de l'application des résines...

Protégez-vous !



© INRS. Conception graphique : Catherine Picard. Illustrations : Alain Lascaux. Mise en pages : Yuruga.



Lors de l'application d'une résine, vous risquez de :

- respirer le produit ;
- vous contaminer par la peau ;
- vous brûler les yeux ;
- l'avaler.



- évacuez au fur et à mesure les emballages vides et les chiffons imprégnés ;
- utilisez les appareils de préparation des sols avec aspiration intégrée, qui vous sont fournis ;
- portez les protections adaptées, qui vous sont impérativement fournies par votre employeur (gants, vêtement, protection respiratoire si nécessaire, lunettes...), notamment lors de la préparation du sol, du produit, lors de l'application et lors du nettoyage du matériel.

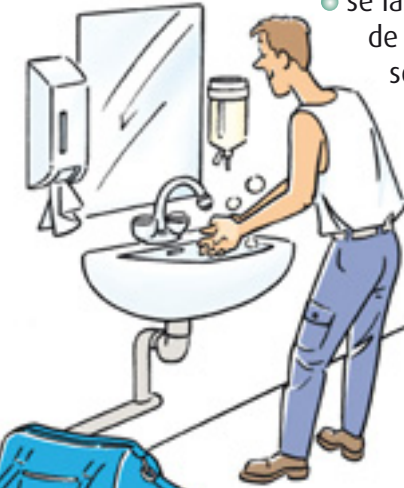
Afin de vous protéger, limitez les expositions :

- utilisez de préférence des produits **sans solvant** et les moins dangereux ;
- préparez les produits et nettoyez les matériels en dehors de la zone d'application ;
- stockez les produits et emballages dans une zone ventilée ;
- ventilez les diverses zones : application, préparation, nettoyage ;



Dans tous les cas :

- ne pas fumer, ne pas manger, ne pas boire sur les chantiers ;
- se laver ou changer de bleu si les vêtements sont souillés ;
- se laver avant de quitter le chantier ;



- stocker gants et équipements de protection individuelle neufs dans des endroits non pollués par des produits chimiques.